

*Information, Education et Communication
(IEC) et population: Réalisations, limites
et perspectives de développement*

Contexte de l'étude

Le Maroc ne dispose pas d'une politique de population explicite. Les éléments de la politique actuelle sont dispersés entre différents départements ministériels. Ainsi a-t-on réactivé la Commission Supérieure de la Population (CSP) chargée de proposer et de coordonner la politique gouvernementale dans le domaine démographique, de veiller à sa mise en œuvre et d'en suivre l'exécution.

La CSP constitue en son sein les 4 comités spécialisés suivants:

- 1) le comité de la population et des programmes sociaux;
- 2) le comité de la santé et de la planification familiale;
- 3) le comité de la population et du développement;
- 4) le comité IEC population.

Il est à signaler que le comité IEC est présidé par le Directeur de la Direction de la Stratégie, des Etudes et de la Planification (MEN).

Les comités ci-dessus sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de faire le bilan des réalisations, de soulever les difficultés rencontrées et de proposer le programme futur.

Pour préparer les travaux ultérieurs de ces comités, 4 études ont été lancées et sont en cours de finalisation à savoir:

- ◆ la politique de la santé au Maroc;
- ◆ les aspects démographique et socioculturel des facteurs de risque pour la santé de la population;
- ◆ formation, emploi et insertion dans la vie active;
- ◆ l'IEC population: réalisations, limites et perspectives de développement.

I- Population-Education et développement durable: quelles interactions?

Considérée sous l'angle de ses rapports avec les facteurs démographiques, économiques et sociaux, la population est un facteur clé de développement durable. Ainsi, loin d'être exogène, la population est une variable endogène dans toute politique de développement durable.

D'autre part, on s'accorde à reconnaître que l'existence et la persistance de graves problèmes démographiques, économiques, environnementaux et sociaux est de nature à exacerber la détérioration de la qualité de la vie et du bien être de la population.

Force est de signaler le rôle primordial que joue l'éducation dans l'amélioration des conditions de vie de la population. Est-il donc instructif de rappeler les relations pouvant exister entre l'Education et Population. Contentons-nous des principales:

A. Education et santé reproductive

Les liens entre l'éducation et les variables démographiques ne sont plus à démontrer. Ainsi, les comportements des individus vis-à-vis de la reproduction et de la morbidité sont largement conditionnés par leur niveau d'instruction. Il en résulte que la maîtrise des variables démographiques passe nécessairement par l'éducation de la population.

Certes, un grand nombre de facteurs socio-économiques est susceptible d'avoir un effet sur les données démographiques notamment le revenu, le lieu de résidence..., seulement, ces variables sont-elles mêmes très corrélées à la variable «*Education*».

Signalons qu'on insiste surtout sur l'éducation de la fille eu égard de son rôle primordial en matière de reproduction et de la santé de l'enfant. D'ailleurs, son comportement dans ce domaine est très lié à son niveau d'instruction comme il a été affirmé par les différentes enquêtes nationales sur la population et la santé.

En fait, l'éducation contribue largement à la baisse de la mortalité des enfants: les quotients de mortalité infantile, juvénile et infanto-juvénile baissent avec l'élévation du degré d'instruction de la femme. Les comportements de reproduction de la mère (son âge au premier mariage, sa parité, son âge à la maternité, l'espacement des naissances...) et son état de santé agissent positivement ou négativement sur la santé et la survie des enfants notamment par l'intermédiaire de la grossesse et l'allaitement.

Or, c'est l'éducation qui permet aux femmes de prendre connaissance des problèmes de santé et d'hygiène. Donc, tirer profit des soins existants dépend largement du niveau d'instruction des parents. Ainsi, une mère instruite peut suivre les prescriptions médicales, respecter les doses et l'horaire d'administration des médicaments, vacciner son bébé à temps, traiter les infections et surveiller la croissance de son enfant.

La poussée démographique, dans certaines conditions, est un frein sérieux au développement socio-économique. D'où, la nécessité de maîtriser les naissances par une politique de planification familiale. Or, la réussite d'une telle politique dépend, dans une large mesure, du niveau d'instruction de la population.

Ainsi, l'indice synthétique de fécondité diminue d'autant plus que le niveau d'instruction s'élève. En d'autres termes, une plus longue

fréquentation de l'école entraîne une baisse plus prononcée de la fécondité. En effet, d'après l'EPPS de 1995, les femmes sans instruction ont en moyenne 4 enfants contre seulement 2,3 et 1,8 enfants pour celles ayant, respectivement, le niveau fondamental et le niveau secondaire.

Parmi les facteurs les plus déterminants de la baisse de fécondité au Maroc, figurent en premier lieu le recul de l'âge au premier mariage et le recours intense à la contraception. Or le recul de l'âge au premier mariage observé des dernières années est surtout au prolongement de la vie estudiantine en plus, bien sûr, de la problématique de l'emploi et de l'habitat. En effet, d'après *«les indicateurs sociaux, 1993»*, si 56,5% des célibataires analphabètes contractent leur premier mariage entre 20 et 24 ans, cette proportion tombe à 17,5% seulement chez les personnes ayant le niveau de l'enseignement secondaire. Dans la tranche d'âges 30-34 ans, ces proportions passent à 92,5% et 87% respectivement chez les deux groupes.

En outre, il est certain que la planification familiale est un moyen très efficace pour la régulation des naissances (éviter les grossesses non désirées). Vu l'ampleur des problèmes démographiques, l'application d'une politique de planning familial s'impose. De plus, l'espacement des naissances, grâce à la contraception, permet de réduire aussi bien la mortalité maternelle que la mortalité infantile. Depuis une trentaine d'années, le Maroc mène des actions de sensibilisation et de vulgarisation des moyens contraceptifs. D'ailleurs, toutes les enquêtes réalisées dans ce domaine montrent que l'utilisation des méthodes contraceptives modernes est très marquée chez les femmes instruites et que ces dernières acceptent plus facilement les conseils émanant de la planification familiale.

B. Education et exode rural

Deux thèses totalement opposées sont souvent citées pour expliquer les liens qui peuvent exister entre le niveau d'instruction d'un individu et son degré de propension à la migration. Ainsi la première thèse explique l'exode rural par la rareté des équipements éducatifs en milieu rural, ce qui pousse les jeunes ruraux non scolarisés à émigrer vers la ville. Quant à la deuxième thèse, elle soutient le processus selon lequel l'éducation, à travers notamment les valeurs et les modèles typiquement urbain véhiculés par les programmes scolaires est à l'origine de l'émigration de la jeunesse rurale.

Dans le cas marocain, aussi bien les recensements que les enquêtes montrent que même si la masse absolue des analphabètes migrants est importante, la minorité rurale alphabétisée quitte massivement la campagne pour émigrer en ville. L'éducation semble donc être un incitateur à l'émigration pour des horizons économiquement plus prometteurs. En d'autres termes, l'amélioration du niveau d'instruction ne fait qu'accentuer l'exode rural et dans les milieux répulsifs, l'instruction est déjà une option pour la migration. Ce qui explique partiellement l'échec de la scolarisation en milieu rural.

En tout état de cause, l'analyse de l'histoire montre que le développement s'accomplit au détriment des campagnes, les courbes de populations urbaines et rurales s'étaient croisées au milieu du 19^{ème} siècle en Grande Bretagne, dans les années 30 pour la France et en 1994 pour le Maroc.

C. Education et activité

Le développement socio-économique d'un pays dépend largement de ses ressources humaines elles-mêmes dépendantes de l'existence et de

la qualité des systèmes qui contribuent à leur développement. Le système éducatif est considéré comme le plus approprié à réussir un tel développement. Malheureusement, le système éducatif marocain est peu adapté au contexte socioculturel de notre pays et ne répond point aux besoins de l'économie nationale en main-d'œuvre qualifiée

Selon le RGPH 1994, seul 51% de la population active sait lire et écrire. Cette faiblesse du niveau d'alphabétisation de la population active ne manquera pas d'avoir des effets négatifs sur l'économie nationale notamment la faiblesse de la productivité, la réticence envers les nouvelles méthodes et techniques de gestion et de production ainsi que la concentration de la main-d'œuvre dans des secteurs n'exigeant pas un niveau de qualification élevé.

Force est de noter l'incapacité du marché de l'emploi à absorber une proportion de plus en plus importante de jeunes diplômés. En effet, à titre indicatif l'effectif des chômeurs diplômés de niveau supérieur (baccalauréat et plus) a atteint 202 000 en 1997, soit 24% de la population active en chômage alors qu'il est de 18% au niveau national.

D- Education et environnement

L'ensemble des observateurs s'accorde à reconnaître que désormais les problèmes de l'environnement et de développement sont indissociables. En effet, la sauvegarde de l'environnement et l'utilisation parcimonieuse des ressources participent d'une stratégie globale de développement conditionné par une plus grande équité et l'élimination de l'ignorance.

Force est de constater la coïncidence entre le processus de la dégradation de l'environnement et l'accroissement excessif de la population.

Le Maroc, comme la plupart des pays en développement, connaît de graves problèmes d'emploi, d'éducation, d'alimentation et d'environnement. D'où, la nécessité d'un développement durable (développement qui rend compte des besoins du présent sans compromettre ceux des générations futures) et ce pour éviter une logique qui mène vers la catastrophe. La démographie et l'analphabétisme, mais aussi la sécheresse, la mauvaise gestion (aussi bien publique que privée), le marasme socio-économique du monde rural, ... ont conduit à une accentuation des problèmes de l'environnement.

La prise de conscience de ces problèmes environnementaux passe nécessairement par l'éducation de la population. En effet, une population analphabète est mal disposée logiquement et psychiquement à saisir la gravité de ce genre de problèmes et partant à adopter des comportements responsables en matière de consommation, de production et de procréation.

II. Qu'en est-il donc des réalisations de notre pays en matière d'éducation?

La généralisation de la scolarisation est l'un des objectifs que les planificateurs de l'éducation au Maroc ont toujours voulu réaliser. Ainsi, le premier plan quinquennal 1960-64 fixa l'année 1963 pour l'atteindre et le plan quinquennal 1973-77 venait reporter cette date à l'année 1995. Dans le plan quinquennal 1999-2003, le gouvernement de l'alternance a fixé l'échéance à 2002 pour généraliser la scolarisation dans le premier cycle de l'enseignement fondamental, 2007 pour généraliser le préscolaire, 2008 pour généraliser le deuxième cycle de l'enseignement fondamental, et 2010 pour porter 40% d'une génération au niveau du baccalauréat.

Depuis l'indépendance du pays, la demande d'éducation ne cesse de croître plus rapidement que l'offre à cause d'une croissance démographique galopante. En même temps, les dépenses du Ministère de l'Education Nationale continuent leur montée vertigineuse. En effet, au cours de la période 1981-97, le budget du département de l'éducation a augmenté à un rythme plus rapide que le budget général de l'Etat: 15% par an en moyenne contre seulement 11% pour le budget de l'Etat. Les dépenses du personnel ont été multipliées par 4,5 et le département a bénéficié de près de 50% des emplois créés dans la fonction publique.

Force est de signaler que le budget d'équipement du MEN n'a cessé d'augmenter durant les années 1970 et il a atteint son seuil maximal en 1983. Mais après cette année, date d'entrée en vigueur de la politique d'ajustement structurel, il a marqué une régression remarquable et la part du budget d'équipement du MEN dans le budget d'équipement de l'Etat qui était de 14,45% en 1983 n'était plus que 8,29% en 1994.

Malgré les efforts déployés par le Maroc en matière d'éducation, les réalisations sont loin d'être satisfaisantes. En effet, le Maroc, avec plus de la moitié de la population analphabète et un déficit de scolarisation de 2,5 millions d'enfants (le système éducatif devrait normalement accueillir dans les différents cycles de l'enseignement fondamental et secondaire environ 7,5 millions d'enfants; or il en n'a accueilli cette année qu'à peine 5 millions), est le pays le plus mal loti du monde arabe après le Yémen, derrière de nombreux pays africains. Cette situation est surtout due au retard pris par la femme rurale, comme en témoigne d'ailleurs une simple comparaison des indicateurs éducatifs sur la femme rurale et la femme citadine. Ainsi, le taux d'alphabétisation des femmes adultes (15 ans et plus) est 48,5% en milieu urbain contre seulement 8% en milieu rural et la scolarisation des filles dans le premier cycle de l'enseignement fondamental (7 à 12 ans) est presque généralisée

en milieu urbain où elle atteint 98,5% alors qu'en milieu rural, à peine une fille sur deux est scolarisée (47,5%). Les écarts ne cessent de se creuser entre les deux catégories avec l'élévation du degré d'instruction: si le taux brut de scolarisation dans le second cycle de l'enseignement fondamental, par exemple, est de 48,7% en milieu urbain, il n'est que de 7,3% en milieu rural.

Les effectifs des élèves du 1^{er} cycle de l'enseignement fondamental ont atteint cette année 3 317 153 élèves, soit un taux d'accroissement de 6,4% par rapport à l'année précédente. Cette croissance prononcée est due à la progression remarquable qu'ont connu les nouveaux inscrits avec l'avènement du gouvernement de l'alternance: 694 622 nouveaux inscrits en 1^{ère} année de l'enseignement fondamental, soit un taux d'accroissement de 20% par rapport à l'année scolaire 1997-98.

Même si la généralisation de la scolarisation se trouve toujours au centre des préoccupations nationales, les politiques de développement poursuivies jusqu'à présent ont surtout profité au milieu urbain et la scolarisation des filles en milieu rural reste la problématique majeure que doivent résoudre, au plus vite, les planificateurs de l'éducation. L'évolution de la politique éducative marocaine nous enseigne que des efforts isolés, centralisés, non coordonnés et non intégrés dans une stratégie globale de développement durable n'ont pas permis d'obtenir les résultats escomptés.

En effet, l'inexistence de l'infrastructure de base (les routes, l'eau potable, l'électricité, les services sanitaires, ...) est un obstacle majeur à la progression de la scolarisation des filles en milieu rural. Donc, le développement de la scolarisation en milieu rural passe nécessairement par l'amélioration des conditions de vie des populations.

III. IEC population: un bilan qui laisse à espérer

Certes, le Maroc a pris conscience des problèmes relatifs à la population depuis les années soixante. Ainsi, en 1966, une commission supérieure de la population a été instituée et chargée d'élaborer, de coordonner et de mettre en œuvre la politique gouvernementale en matière de population. Le secrétariat technique de cette commission était assurée par le Ministère de la Santé Publique.

Le plan quinquennal 1968-72 a mis l'accent sur la nécessité de mener une politique démographique volontariste.

Durant le plan quinquennal 1973-77, le gouvernement a surtout misé sur les activités éducatives en matière de population et ce en se concentrant sur les départements des affaires sociales et de la santé publique.

Dans le plan de transition 1978-80, il s'agit surtout de renforcer les campagnes de sensibilisation par le biais de l'information et l'éducation.

Durant les années quatre-vingts et quatre-vingt-dix, le Maroc en collaboration avec les organismes internationaux intervenant dans les domaines de la population et du développement durable en l'occurrence : FNUAP, PNUD, BM, UNICEF, UNESCO, PAM, FAO, OMS, etc. a réalisé des progrès considérables dans les domaines de la planification familiale, la santé reproductive, la maternité sans risque, la protection des enfants, l'amélioration du statut de la femme, la lutte contre la pauvreté, l'analphabétisme et l'exclusion sociale, l'aménagement du territoire et la protection de l'environnement et ce en s'inspirant des recommandations et accords internationaux et régionaux dans les domaines cités.

A. IEC Population en éducation formelle

Déjà en 1979, le Ministère de l'Education Nationale a entrepris des pourparlers avec l'UNESCO en vue d'intégrer l'Education en Matière de Population (EMP) dans les programmes scolaires. Dans ce cadre, une commission mixte comprenant les responsables du MEN et des missionnaires du FNUAP, a été constituée en vue de déterminer les besoins en la matière. Ainsi un accord a été signé entre les deux parties sur la base duquel les activités suivantes ont été entreprises:

- ◆ organisation, entre le 1^{er} et le 19 décembre 1980 à Mohammédia, d'une première conférence sur l'EMP;
- ◆ organisation d'un séminaire à Rabat, entre le 21 janvier et le 2 février 1980, à l'intention des conseillers régionaux en EMP dans les pays arabes, en vue de développer les questions de populations dans les programmes scolaires;
- ◆ envoi de deux missions d'études à l'étranger afin de se rendre compte sur place des expériences pilotes en EMP entreprises dans quelques pays asiatiques.

En juin 1981, le projet constitutif de l'EMP à savoir MOR/80/P01 a été finalisé et signé entre le MEN et FNUAP. Une cellule a été créée au sein du MEN chargée de mise en exécution du contenu de l'accord. Cette cellule a procédé à un diagnostic de la situation en matière d'EMP. Suite aux travaux de l'atelier d'études organisé à Rabat entre 25 et 27 janvier 1982, on a pu:

- ◆ définir le concept national d'EMP;
- ◆ déterminer les objectifs assignés à l'EMP;
- ◆ préciser la méthode à adopter pour introduire l'EMP dans le cursus scolaire.

Depuis 1982, des programmes quinquennaux successifs ont été mis en œuvre en collaboration avec FNUAP. Contentons-nous de citer les réalisations de quelques projets principaux.

Projet «Intégration des études démographiques dans le profil de formation des conseillers en planification de l'éducation»

Parmi les activités réalisées dans le cadre de ce projet, on peut citer:

- ◆ organisation des colloques, des séminaires et des ateliers sur les techniques d'analyse démographique, la démographie scolaire, la cartographie, la planification de l'éducation et l'informatique et ce au profit des conseillers en planification de l'éducation;
- ◆ formation à l'étranger de 5 membres de l'équipe technique du projet;
- ◆ élaboration des modules de formation portant sur les thèmes suivants: la démographie générale, la démographie scolaire, la planification de l'éducation, l'éducation et la société, l'éducation et l'emploi, le financement de l'éducation, le développement économique et social, l'informatique, la cartographie;
- ◆ l'élaboration de l'atlas démographique scolaire.

Projet «Intégration de l'EMP dans les centres de formation des cadres et enseignements»

Grâce à ce projet, on a pu obtenir les résultats suivants:

i) au niveau de la formation

- ◆ la mise en place de trois cellules centrales et la formation de 67 de leurs membres;

- ◆ la formation de 231 professeurs formateurs des CFI, de 441 professeurs formateurs des CPR/ENS et de 130 professeurs formateurs du CFIE.

ii) au niveau du matériel didactique

La conception et l'élaboration d'un matériel didactique de qualité est l'un des grands acquis de ce projet, il s'agit notamment de la production:

- ◆ d'un dossier de formation des formateurs pour les CFI;
- ◆ des modules d'auto-formation pour les professeurs de CFI, CPR et ENS;
- ◆ d'un guide de référence pour les professeurs et les stagiaires du CFIE.

Projet «Institutionnalisation de l'EMP dans le 2^{ème} cycle de l'enseignement fondamental»

Citons parmi les réalisations de ce projet:

- ◆ la formation des enseignants des disciplines porteuses de l'EMP du 2^{ème} cycle de l'enseignement fondamental à travers la formation face à face et l'auto-formation;
- ◆ élaboration et production d'un ensemble pédagogique d'auto-formation comprenant des données socio-économiques de notre pays;
- ◆ création des clubs d'animation socio-éducative et formation des animateurs de ces clubs en vue de renforcer à l'échelle de la communauté l'impact du message EMP reçu par les élèves;
- ◆ l'établissement d'une structure de formation régionale;
- ◆ formation des équipes pédagogiques;
- ◆ initiation des équipes pédagogiques au langage audiovisuel;

- ◆ élaboration des dossiers socio-économiques régionaux en coopération avec le CERED;
- ◆ production des modules d'auto-formation;
- ◆ production et duplication des cassettes vidéo dans le cadre de la coopération MEN/ISJ.

Projet «Mise en place et fonctionnement d'une cellule de coordination des activités IEC/EMP»

C'est dans le cadre de ce projet qu' a été créée au sein du MEN, la Cellule Nationale de Coordination en matière d'information, éducation et communication chargée a) de développer l'échange d'informations et expériences de formation en matière d'IEC population entre les départements intervenant dans le domaine et b) d'élaborer une structure permanente de coordination des activités IEC afin de diffuser un message unifié par tous les départements et ONGs impliqués dans le domaine aussi bien au niveau national et régional qu'au niveau provincial et local.

Cette cellule a réalisé plusieurs activités notamment:

- ◆ mise en place d'un Comité d'Orientation Scientifique des Activités IEC/EMP composé des représentants des départements et associations concernées par les questions de population;
- ◆ établissement d'une structure de coordination permanente;
- ◆ organisation de réunions de concertation, de réflexion et de coordination pour harmoniser les concepts et les messages IEC/EMP ;
- ◆ renforcement de la formation des représentants des départements ministériels, des ONGs et des directeurs chargés de programmes IEC/EMP;

- ◆ organisation d'un symposium maghrébin sur l'IEC/EMP à l'intention des représentants des secteurs formel et non formel et partant production d'un document intitulé «*Déclaration de Rabat sur l'information, l'éducation et la communication dans les pays du Maghreb*»;
- ◆ organisation d'un séminaire pour l'élaboration de la stratégie de plaidoyer dans le secteur éducatif formel pour le programme 1997-2001, au profit de 40 cadres représentant des départements ministériels et instituts universitaires exécutant des activités de plaidoyer ;
- ◆ organisation de 4 concours d'affiches portant sur les thèmes i) la population clé du 21^{ème} siècle (1994) ii) l'égalité de la femme gage d'une solution des problèmes de population (1995) iii) l'endroit où nous vivons (1996) vi) nos familles dans le monde (1997);
- ◆ création d'un centre de documentation;
- ◆ publication de 9 numéros d'un bulletin de liaison EMP.

Projet «Renforcement de l'EMP dans le 1^{er} cycle de l'enseignement fondamental»

Ce projet a débuté en 1993 et les réalisations obtenues ont concerné 4 volets à savoir:

1. Activités de formation

- ◆ organisation de quatre séminaires à l'intention des concepteurs de manuels scolaires des disciplines porteuses de l'EMP;
- ◆ organisation de 2 ateliers au profit des concepteurs de manuels scolaires pour la révision de la grille multidisciplinaire;

- ◆ organisation des séminaires de formation à l'intention des nouveaux inspecteurs, des directeurs d'établissements du 1^{er} CEF, des animateurs des clubs EMP et au profit des responsables des bureaux de l'Enseignement Préscolaire.

2. Renforcement des clubs EMP

- ◆ 4 clubs EMP dans 4 établissements scolaires ont fait l'objet du renforcement de leurs activités
- ◆ 3. Etudes de population
- ◆ Trois études ont été réalisées et portent sur a) Population et développement b) Population et l'alternative de l'avenir c) Rayonnement de l'EMP de l'école sur son milieu.
- ◆ 4. Documents d'appui pédagogique
- ◆ actualisation et production d'un guide de référence;
- ◆ production d'un lexique de concept de population et d'environnement.

Actuellement, des projets ambitieux sont en cours de réalisation notamment l'intégration dans l'enseignement secondaire de l'EMP avec l'enrichissement des curricula par des concepts sur la santé reproductive, le genre et le développement durable ainsi que la mise en œuvre du projet de la télévision interactive (TVI) qui sera expérimentée dans les provinces d'Essaouira, Ouarzazate et El Kelaâ Sraghna, comprenant des activités organisées au profit des instituteurs, des directeurs d'écoles, des inspecteurs du 1^{er} CEF, des concepteurs des manuels scolaires et des professeurs chargés de la formation des enseignants.

Le Ministère de l'Education Nationale a d'ailleurs, intégré dans le cursus scolaire de la 6^{ème} année de l'Enseignement Fondamental (élèves âgés d'environ 12 ans) des chapitres relatifs à la reproduction humaine et

aux maladies sexuellement transmissibles. De même, a-t-on élaboré en 1995 une brochure portant sur les mêmes sujets à l'intention des élèves de la 8^{ème} année (âgés de 13 à 15 ans).

Concernant l'éducation et la sensibilisation en matière d'environnement, l'un des projets les plus importants est le projet «*Education V*» mené par le Ministère de l'Education Nationale en collaboration avec le Secrétariat d'Etat Chargé de l'Environnement, et ce dans le but d'intégrer l'éducation environnementale dans le cursus scolaire.

Dans le cadre du programme MEDA-Démocratie, le MEN a entrepris un projet d'introduction de l'enseignement des Droits de l'Homme dans le cursus scolaire et ce pour transmettre aux générations futures les principes et valeurs des Droits de l'Homme. En outre, le Ministère de l'Education Nationale en collaboration avec «*l'association des groupes Amnesty international au Maroc*» a organisé à Rabat, entre 19 et 22 avril 1999, une session de formation des enseignants des CFI aux mécanismes de l'Education aux Droits de l'Homme et ce dans le cadre du programme d'Education aux Droits de l'Homme.

Pour sa part, l'Institut Supérieur de Journalisme a entrepris dès les années 90 des activités de sensibilisation et de formation en matière de population au profit des enseignants et des étudiants de 3^{ème} cycle, a élaboré un matériel de support didactique (livres de référence et modules d'auto-formation à l'intention des enseignants de l'institut), a publié des bulletins de liaison, a produit un film traitant de la santé reproductive, a initié des recherches dans le domaine de la communication en matière de population et publie la revue «*Revue marocaine de recherches en communication*»

qui se consacre aux questions relatives à la population, à la femme et à la communication sociale.

La Faculté des Sciences de l'Education a intégré l'EMP dans les curricula de la formation et de la recherche pédagogique, initie les ONGs aux nouvelles techniques et méthodes de communication, de gestion et d'évaluation des activités de population, sensibilise systématiquement les professeurs de l'Enseignement Supérieur pour les inciter à intégrer les questions de population et de développement durable dans leurs activités de recherches et d'enseignement. La faculté a, en outre, produit deux modules traitant les thèmes «*la femme et le développement*» et «*La population, l'environnement et le développement*».

B. IEC Population en éducation non formelle

De prime abord, il faut noter la création au sein du Ministère de l'Education Nationale d'une Direction de l'Education Non Formelle chargée a) d'assurer l'éducation pour tous afin de contribuer à l'éradication progressive de l'analphabétisme b) de mettre en place un système d'éducation non formelle qui contribue à la généralisation de l'enseignement c) de réinsérer les bénéficiaires du programme dans l'éducation formelle ou dans la formation professionnelle ou dans la vie active et d) d'impliquer et mobiliser les organisations non gouvernementales et la société civile autour de l'objectif de l'éducation pour tous.

La population cible est constituée d'élèves dont l'âge varie entre 8 et 16 ans qui n'ont jamais été à l'école ou qui l'ont quitté d'une manière précoce. Une attention particulière est accordée aux enfants en situation difficile et précaire (enfants vivant dans les rues, jeunes en milieu carcéral), aux jeunes en activité, à la population rurale et aux jeunes filles.

Parmi les domaines où la Direction de l'Éducation Non Formelle intervient I) la formation des formateurs et des animateurs II) l'adaptation des curricula aux différentes catégories de la population cible III) le partenariat avec les organisations gouvernementales et non gouvernementales IV) sensibilisation, communication et informations et V) études, assistance et conseils.

Pour sa part, le Ministère du Développement Social, de la Solidarité, de l'Emploi et la Formation Professionnelle a procédé à l'intégration des sujets concernant la santé reproductive et les maladies sexuellement transmissibles dans les centres d'alphabétisation et de post-alphabétisation. Aussi, le personnel impliqué dans ces opérations a été formé en EMP. Force est de signaler que ces activités entrent dans le cadre du projet «*Intégration de l'EMP dans les centres sociaux et les centres d'alphabétisation*» initié depuis 1993 en collaboration avec FNUAP.

Le Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche a formé des cadres et des vulgarisateurs aux liens existant entre les questions de population et le développement durable, a mené des campagnes de sensibilisation des agriculteurs relatives à l'impact de la croissance démographique et des problèmes de la santé reproductive sur la qualité de leur vie. Il a, en outre, produit des supports audiovisuels notamment une bande dessinée, une cassette audio en arabe, quatre affiches et un guide de vulgarisateur. Ces activités entraînent dans le cadre du Projet «*Intégration de l'EMP dans les programmes de vulgarisation agricole au Maroc*» mis en œuvre par ce ministère en collaboration avec FNUAP et ce depuis l'année 1993.

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports a utilisé les activités qu'il organise pour les jeunes et les femmes pour véhiculer les messages

d'EMP. C'est ce ministère qui s'est chargé de l'exécution des projets «*L'éducation en matière de population et la promotion de la femme en milieu rural*» et «*Intégration de l'EMP dans les programmes des foyers féminins*». Ce projet a été amorcé en 1993.

Ce ministère a entrepris les activités ci-dessous:

- ◆ sensibilisation de jeunes filles et femmes à travers les activités de foyer féminins aux questions de population, environnement, maternité sans risque, santé reproductive et MST/SIDA;
- ◆ formation des cadres et moniteurs/ces à l'EMP;
- ◆ production d'un livre en la matière conformément aux recommandations de la CIPD;
- ◆ élaboration d'un livre de nouvelles pour les femmes en stade de la post-alphabétisation;
- ◆ expérimentation de l'utilisation d'une caravane, dans une région présaharienne déshéritée, qui offre de l'information, des conseils et des formations courtes;
- ◆ formation de 180 enfants aux techniques du théâtre de marionnettes en vue de sensibiliser les jeunes aux questions de population, de MST/SIDA, du mariage précoce et de l'éducation de la petite fille;
- ◆ lancement des campagnes de sensibilisation aux questions de la santé reproductive, le mariage précoce, MST/SIDA, environnement et développement durable;
- ◆ organisation des séminaires portant sur «*Problématique de la population au Maroc*», «*L'EMP: définitions, contenu et méthodologie*», «*Planification familiale*», «*Communication et les techniques d'animation*» et «*Méthodologie d'éducation des adultes*».

Le Ministère chargé des Droits de l'Homme en partenariat avec l'UNESCO et PNUD a organisé à Rabat, entre 17 et 20 février 1999, une conférence régionale sur l'Education aux Droits de l'Homme sous le thème «*L'Education aux Droits de l'Homme est une responsabilité collective*». Parmi les recommandations de cette conférence en matière d'IEC/DH, on peut citer:

- ◆ nécessité de veiller à la scolarisation, à l'éducation et à la multiplication des actions pour l'éradication de l'analphabétisme, condition impérative pour garantir le développement et l'épanouissement de la personne et ses aptitudes à suivre et à s'adapter aux grandes mutations que connaît le monde à tous les niveaux;
- ◆ incitation des gouvernements à faire de l'Education aux Droits de l'Homme une partie intégrante de leur système d'éducation formelle et non formelle, avec ce que cela comporte comme révision et évolution des programmes, des disciplines et des impératifs de formation qui la rendent apte à servir ses objectifs;
- ◆ appel aux ONGs à enrichir et à actualiser leurs programmes en matière d'EDH, à profiter de l'expérience et de soutien des institutions internationales et régionales spécialisées et à instituer des canaux de coopération et de partenariat avec les institutions gouvernementales dans ce domaine (universités, MEN,...);
- ◆ incitation des médias, sous leurs différentes formes, à une meilleure prise en considération de l'EDH et ce, en étroite collaboration avec les institutions spécialisées pour garantir aux journalistes une formation qui leur permette de contribuer au rayonnement de la culture des Droits de l'Homme.

Signalons enfin que le Secrétariat d'Etat chargée des personnes handicapées a entamé dernièrement à travers les médias, en l'occurrence Médi 1, une campagne de sensibilisation en vue de changer l'image négative de la société vis-à-vis des handicapés et par conséquent les intégrer dans la vie sociale et active. En outre ce département envisage, dans le cadre du forum «*La personne handicapée*» d'octroyer des prix aux recherches universitaires en la matière, aux produits artistiques et littéraires distingués réalisés par les personnes handicapées ainsi qu'aux établissements employant un plus grand nombre de ces dernières.

C. IEC population en matière de santé reproductive

1. Planification familiale

Le Mémoire Royal du 20 avril 1965 a attiré l'attention du gouvernement, des partis politiques et des organisations syndicales sur l'impact négatif que pourrait avoir la croissance trop rapide de la population sur le développement socio-économique du pays. C'est dans ce sens que le Souverain a signé, en décembre 1966, la déclaration des chefs d'Etat et de gouvernements en faveur de la formulation et de la mise en œuvre d'une politique de population par l'ONU. D'ailleurs le Dahir de 1939 interdisant la propagande anti-conceptionnelle a été abrogé. En 1971, l'Association Marocaine de Planification Familiale qui venait d'être créée, a procédé par la suite à la diffusion des informations concernant la planification familiale ainsi qu'au test de certains programmes novateurs avec leur extension dans le réseau sanitaire.

Notons que le Ministère de la Santé Publique intègre, depuis la deuxième moitié des années 60, dans les programmes de la formation du personnel infirmier la santé de la mère et la planification familiale. Aussi, la planification familiale et les stages y afférents font désormais partie du

cursus de l'enseignement de l'obstétrique et de la gynécologie dans les facultés de médecine et ce en collaboration entre le MSP et le département de l'Enseignement Supérieur.

En matière de satisfaction de la demande aussi bien effective que potentielle, a-t-on entrepris les activités suivantes:

- ◆ extension du programme de Visite à Domicile de Motivation Systématique (VDMS) aux provinces les plus démunies en infrastructures et à la périphérie des grandes villes qui consiste en l'offre à domicile des moyens de contraception;
- ◆ la paramédicalisation de certaines prestations telles que l'insertion du DIU et les injectables, ...;
- ◆ la mise en service des unités mobiles dans le cadre du programme des soins de santé de base, y compris SMI/PF;
- ◆ diversifier et rendre disponibles les moyens de contraception dans le réseau de santé publique;
- ◆ création du Centre National de Formation en Reproduction Humaine (CNFRH) chargé de la formation de base et continue et de la recherche appliquée dans les domaines de gynécologie, d'obstétrique et de planification familiale;
- ◆ recours à tous les médias (Radio, Journaux, TV,...) afin d'atteindre le plus grand nombre concerné par la planification familiale;
- ◆ réalisation des recherches, enquêtes et études portant sur la santé reproductive ainsi que sur les attitudes et les comportements vis-à-vis de la fécondité et le recours aux prestations offertes en matière de planification familiale.

2. Santé maternelle et infantile

Si le Maroc a entrepris une politique de Protection de la Santé de l'enfant (PSE) dès les premières années de son indépendance, en revanche les activités de la santé de la mère n'ont commencé à être standardisées qu'à partir de 1972. Ainsi, dans le plan quinquennal 1973-77, le concept PSE a été remplacé par celui de Protection Maternelle et Infantile (PMI) et ce n'est qu'en 1987 qu'a été lancé le programme de la grossesse et de l'accouchement (PSGA).

A propos de la formation, il est à constater a) la création en 1964 du profil de sage-femmes b) l'institution en 1986 de la filière «*infirmière-accoucheuse*» et c) la mise en place depuis 1994 d'une nouvelle réforme de formation de sage-femmes.

Notons que parmi les programmes exécutés par le MSP en collaboration avec FNUAP, figure avec force le projet «*l'information et la communication en matière de la santé et planification familiale*».

Parmi les activités entreprises en matière de la santé reproductive, de la maternité sans risque, citons à titre indicatif:

- ◆ animation des campagnes de sensibilisation;
- ◆ formation des infirmiers itinérants afin d'améliorer la relation entre le prestataire de services et le client;
- ◆ appuyer la fonction de counselling (conseil) dans le choix d'une méthode contraceptive;
- ◆ améliorer l'accueil, l'écoute et la communication interpersonnelle;
- ◆ diffusion à la radio et à la télévision des émissions sur la santé reproductive et la planification familiale;
- ◆ partenariat de sponsoring avec le secteur privé;

- ◆ affectation d'un animateur de l'éducation sanitaire dans toutes les provinces;
- ◆ efforts de communication dans le domaine de la maternité sans risque qui a ciblé i) le public à travers une tournée de troupe de théâtre et ii) le personnel médical et les décideurs via vidéo et brochures;
- ◆ production d'un matériel du support imprimé et audiovisuel à l'intention des intervenants dans le terrain;
- ◆ conception et réalisation des programmes de lutte contre les MST.

Le MSP a en outre a) institué une semaine nationale de planification familiale b) produit des films destinés à sensibiliser les femmes analphabètes et les sages-femmes traditionnelles et c) démarré un programme IEC/SIDA incluant des activités de sensibilisation et de formation ainsi que des activités de production des supports pédagogiques pour les jeunes, les femmes et le grand public.

Dans le domaine de la maternité sans risque un nouvel effort de communication est mis en œuvre et cible le public via une tournée de troupe de théâtre.

D'autres supports IEC (films-vidéo, dossiers de presse, ...) ont été développés à l'intention du personnel de la santé, les professionnels de la communication et les décideurs.

Il est à signaler l'inauguration d'un Centre de Référence en Néonatalogie, le 22 février 1999 par SAR la Princesse Lalla Meryem qui a de plus présidé la cérémonie de remise de matériel médical et des médicaments à différentes associations soutenant l'enfant malade et a

procédé au lancement de l'examen systématique du nouveau-né ainsi que du carnet de santé de l'enfant.

D. IEC en matière d'environnement

Le Secrétariat d'Etat chargé de l'Environnement s'est fixé pour objectif d'informer et de sensibiliser aussi bien les décideurs et les industriels que l'opinion publique aux problèmes liés à la dégradation de l'environnement. Ainsi, les campagnes de sensibilisation, d'information et d'éducation menées par ce département ont porté sur divers sujets relatifs à la pollution atmosphérique et sonore, les rejets toxiques et les polluants chimiques, la préservation des ressources hydrauliques, le déversement anarchique des ordures ménagères... etc.

En outre le Département de l'Environnement a procédé à l'organisation des journées d'information et des tables rondes, la publication des revues spécialisée notamment les revues «*Ressources*» et «*Eau et Développements*», la célébration d'une journée nationale de l'environnement ainsi qu'à la mise en place d'un réseau d'accès à l'information relatif au développement durable et la diffusion des spots publicitaires sur l'eau, l'hygiène publique et l'économie de l'énergie. D'ailleurs, la stratégie nationale pour la protection de l'environnement et le développement durable débouche enfin sur une série de recommandations générales visant notamment à intégrer l'environnement à la prise des décisions, à privilégier les questions de pollution et à accorder la plus grande importance à la recherche, l'information et la formation.

Soulignons enfin que le Département de l'Environnement a organisé, en mars 1999, une conférence nationale sur la gestion des solides sous le thème «*Non aux déchets, Oui à la responsabilité*» en

collaboration avec le Ministère de l'Intérieur et celui de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement, de l'Urbanisme et de l'Habitat.

IV. La stratégie IEC

Certes, et comme on vient de le voir, les réalisations sectorielles dans le domaine d'IEC population sont appréciables notamment en matière de planification familiale. Seulement la stratégie suivie jusqu'à présent présente des limites et des insuffisances certaines.

Ainsi, les formations au profit des intervenants dans le domaine d'IEC population demeurent trop générales et peu spécialisées. En effet, l'encadrement humain et technique est très faible et le choix des formateurs et des stagiaires se fait rarement sur la base des critères objectifs (compétence, profil, expérience...). De plus, ces formations ne sont pas suivies d'une formation continue afin d'actualiser les méthodes et les connaissances acquises. D'ailleurs la documentation spécialisée dans le domaine IEC/EMP fait défaut.

A propos de l'éducation non formelle l'approche de formation en EMP est trop passive et se confond souvent avec la sensibilisation. Il est à signaler enfin la formation très limitée du personnel intervenant dans les domaines de l'IEC/SR et IEC/MST dans le diagnostic et l'adaptation des moyens de contraception, de prévention des MST et des infections génitales aux différentes situations qui se présentent.

Au niveau de l'information, on constate une tendance à concevoir les messages à l'échelle centrale pour les diffuser ensuite dans les différentes régions du royaume. D'où, une approche trop générale et peu adaptée aux spécificités locales: par exemple, on recourt souvent au dialecte arabe en matière d'émission des messages IEC population alors

qu'une majeure partie des populations cibles, en l'occurrence les femmes berbères en milieu rural, est incapable de comprendre ce langage.

Concernant l'EMP, la méthode retenue à savoir l'intégration des questions relatives à la population et au développement durable dans les matières porteuses du message IEC population est source d'un dysfonctionnement et d'une désarticulation dans les structures des curricula notamment la dispersion du message IEC population qui perd en conséquence sa force de persuasion.

D'ailleurs, certains enseignants des matières porteuses du message IEC population n'accordent pas aux problèmes de population et du développement durable l'importance qu'ils méritent soit parce que ces enseignants ne sont pas conscients de la nécessité de l'EMP et partant la considèrent à tort comme une surcharge supplémentaire, soit qu'ils sont mal préparés à leur nouvelle tâche.

L'approche IEC/PF n'est pas adaptée aux valeurs sociales et culturelles des populations rurales. Ainsi, les infirmiers itinérants sont tous des hommes et partant il y a manque de concertation avec les utilisatrices effectives et potentielles des moyens de contraception et manque de «*feed-back*» sur les problèmes liés à leur utilisation notamment les effets secondaires éventuels. Notons que les activités IEC/PF à l'intention des hommes et des adolescents demeurent encore très timides.

En outre, l'amélioration de l'IEC/PF a été limitée par des obstacles géographiques, matériels et d'organisation ainsi que par une répartition déséquilibrée des ressources hospitalières et humaines.

Les projets IEC/PF sont très dépendants du financement étranger en l'occurrence les concours de l'USAID et de l'UNICEF. Or, dès l'an 2000, le retrait de ces deux organisations aura lieu.

Une des lacunes principales des projets IEC population est le manque de coopération et de coordination entre les différents intervenants dans le domaine. Ainsi, l'esprit de gestion autonome n'a pas facilité la prise des décisions communes et une telle attitude reste un frein sérieux à toute politique multisectorielle en matière d'IEC population: à part quelques activités communes (séminaires, ateliers, conférences...), les intervenants IEC population travaillent souvent de façon isolée et dans leurs sphères d'activité respectives. En effet, il est à signaler la réticence de quelques partenaires à la contribution au succès d'IEC population notamment le Ministère de la Communication qui exige le paiement intégral sur les spots publicitaires IEC/PF et IEC/SR alors qu'il s'agit d'activités qui visent normalement l'intérêt général et ne sont point à but lucratif.

Notons que des problèmes administratifs et le retard dû au déblocage de fonds destinés à la réalisation des projets ne facilitent pas la tâche des intervenants sur le terrain.

Les activités IEC population doivent être envisagées dans le sens de a) renforcer ces activités en matière de développement durable b) créer un climat favorable à l'adoption de comportements responsables en matière de consommation, production et procréation et c) recourir aux technologies nouvelles et adaptées pour faire participer la majorité de la population aux débats sur les problèmes du développement durable.

La nouvelle stratégie doit, dans un premier temps, répondre aux objectifs fixés par la CIPD du Caire (1994) notamment:

- ◆ sensibiliser toutes les couches de la population (familles, couples, individus, décideurs, ONGs, adolescents,...) aux questions liées à la population et au développement durable;
- ◆ encourager l'adoption des comportements responsables dans les domaines de l'environnement, procréation et sexualité;
- ◆ aider les couples et les individus à décider librement et de façon responsable en matière de planification familiale;
- ◆ assurer l'engagement politique du gouvernement en matière du développement durable.

Dans un deuxième temps, cette stratégie doit tenir compte des objectifs fixés par le programme national à savoir dans les domaines de la santé reproductive, de l'éducation et de la stratégie de population et développement.

A. Dans le domaine de la santé reproductive

- ◆ sensibiliser les prestataires (sages-femmes, accoucheuses traditionnelles,...), les utilisateurs de services de la santé de la reproduction (ouvrières, vulgarisateurs, moniteurs,...) et les gestionnaires des structures de santé aux différents problèmes de la santé reproductive, en particulier dans les zones rurales mal desservies et d'accès difficile;
- ◆ apprendre aux agents de développement communautaires, au personnel de la santé des structures d'accouchement du système ambulatoire, et aux sages-femmes comment communiquer sur un plan personnel;
- ◆ réviser les matériels de sensibilisation pour les rendre plus appropriés et adaptés aux groupes cibles;

- ◆ sensibiliser les hommes, les femmes et les jeunes des deux sexes à l'importance de la santé reproductive, la planification familiale, la santé sexuelle et MST/SIDA;
- ◆ encourager une meilleure coordination des activités d'IEC réalisées par les différents départements ministériels et ONG au niveau provincial et local.

B. Dans le domaine de l'éducation

- ◆ renforcer la formation en EMP pour qu'elle englobe tous les directeurs des établissements scolaires, les inspecteurs et les responsables pédagogiques;
- ◆ révision et amélioration du contenu de l'EMP dans le cursus scolaire;
- ◆ concevoir l'élaboration des documents de référence en EMP à l'intention des enseignants;
- ◆ production des modules en EMP pour la formation continue;
- ◆ renforcer et améliorer les programmes EMP d'éducation non formelle;
- ◆ former et initier les chercheurs à la méthodologie du genre.

C. Dans le domaine de la stratégie de population et développement

- ◆ adoption d'une politique explicite en matière de population;
- ◆ opter pour une stratégie de population multisectorielle faisant intervenir les différents départements intervenant en matière de population et développement durable;
- ◆ amener les différents intervenants pour une meilleure coordination des activités IEC aussi bien au niveau national et régional qu'au niveau provincial et local;

- ◆ développer un système d'information intégré;
- ◆ diffuser et stimuler la demande pour les informations concernant la population et le développement durable.
- ◆ Pour atteindre les objectifs fixés, il est nécessaire de prendre les mesures qui s'imposent notamment:
- ◆ mettre à la disposition d'un public plus large le contenu de la politique nationale en matière de population et développement durable;
- ◆ publication du rapport annuel sur la population ainsi que les études et l'information statistique portant sur les problèmes de population et de l'environnement;
- ◆ organiser des séminaires et des conférences sur les questions de population et le développement durable;
- ◆ mise en réseau des bases de données et démocratisation de l'accès aux données à travers l'INTERNET;
- ◆ mener des campagnes de sensibilisation, auprès de l'opinion publique, sur des sujets d'actualité tels que: risque de maternité, mortalité maternelle, infantile et néonatale, discrimination contre la petite fille, violence à l'égard des femmes, MST/SIDA, modes de consommation et de production nuisibles au développement durable...;
- ◆ faire des études préalables aux activités IEC population;
- ◆ utiliser la documentation imprimée, les moyens audiovisuels et les médias électroniques notamment les bases de données et réseaux d'information en matière de population;
- ◆ collecter les données relatives aux comportements sexuels des marocains;

- ◆ diversifier les activités IEC population en fonction de la population cible, l'âge, le sexe et les objectifs fixés;
- ◆ adapter les approches d'IEC population aux spécificités locales;
- ◆ élaborer des pré-tests afin de s'assurer de l'efficacité des moyens utilisés;
- ◆ suivi et appui technique aux agents du terrain;
- ◆ évaluation de l'impact des activités IEC population entreprises;
- ◆ solliciter la contribution des Fquihis et des Imams afin de réussir la campagne de la planification familiale.

Etant donné que le taux de prévalence contraceptive avoisine 60%, l'objectif principal de l'IEC/PF sera de motiver la population non-adoptants (environ 40% des femmes en âge de procréation) à faire un choix libre et éclairé pour contrôler sa fertilité et ce en améliorant la qualité de l'information et de la communication afin de stimuler la demande sur les prestations de la planification familiale.

Les différents intervenants de la planification familiale doivent coordonner leurs interventions et mettre au point des protocoles de production, de diffusion et de distribution des supports IEC/PF et ce aussi bien au niveau national et régional qu'au niveau provincial et local. D'ailleurs, l'utilisation d'un même logo de la planification familiale par tous les partenaires s'avère absolument nécessaire afin de faciliter la communication avec la population cible.

La stratégie IEC/PF doit accorder une grande importance à l'amélioration de la communication interpersonnelle qui a sûrement un effet bénéfique sur la réussite de la planification familiale (publicité bouche à oreille). Ceci nécessite évidemment une formation d'agents du terrain en communication interpersonnelle. Aussi est-il nécessaire que les

supports IEC/PF soient dûment pré-testés avant de les diffuser à grande échelle. Une division de travail entre les divers partenaires est de nature à améliorer les prestations IEC/PF. Les messages IEC/PF doivent mettre en exergue les effets positifs de la planification familiale sur la santé de la mère, de l'enfant et ses retombées positives sur la plan socio-économique de notre pays. Pour faire face aux problèmes de financement dus au retrait annoncé de l'USAID, le grand pourvoyeur de fonds en matière de planification familiale, l'IEC/PF doit promouvoir les pharmaciens en tant que prestataires fiables de services de planification familiale. Le coût d'antenne est actuellement payé au prix du marché et la coopération avec le secteur privé (sponsoring) et avec le Ministère de la Communication (exonération ou tarifs préférentiels) va également contenir les coûts IEC/PF dans des limites acceptables. La stratégie IEC/PF doit renforcer le volet recherche/évaluation afin de garantir une bonne qualité des interventions IEC/PF et de mesurer leur impact. La discrimination en matière de marketing social s'impose et partant le message IEC doit s'adapter aux différents groupes cibles.

En même temps les jeunes doivent être préparés dans le cadre de l'enseignement fondamental et secondaire afin qu'ils adhèrent aux bienfaits de la planification familiale. C'est dire la nécessité d'une éducation sexuelle des jeunes. Comme ces derniers constituent un public vulnérable en raison des difficultés d'accès à l'information et à l'éducation sexuelle, le Ministère de l'Education Nationale devrait envisager, avec la collaboration d'autres intervenants, un programme de formation des jeunes en santé reproductive intégrant des modules d'éducation sexuelle, de la planification familiale et la prévention des MST/SIDA afin de préparer ces jeunes à assumer en toute responsabilité leur vie sexuelle et reproductive. On pourrait envisager, pour

l'élaboration de ces programmes, l'appui des institutions internationales compétentes telles que ONISIDA et l'UNESCO. La stratégie IEC/SIDA doit dans un premier temps promouvoir les enquêtes et les recherches afin de disposer de données fiables relatives aux comportements sexuels des marocains condition sine qua non de toute intervention IEC/SIDA efficace.

Si on considère l'éducation comme l'apprentissage et l'adoption d'un certain comportement, le développement durable ne peut avoir lieu sans agir sur ces comportements en stimulant ceux qui favorisent le développement au détriment de ceux qui le freinent. Seulement, étant donnée que plus de la moitié de la population marocaine est analphabète et vu le fait que seule une minorité de la population alphabétisée s'intéresse à la lecture, la diffusion du message IEC population via la presse est peu adaptée au contexte national. C'est dire que les efforts en matière d'IEC population doivent se focaliser sur d'autres supports notamment la communication audiovisuelle. En effet, l'expérience a montré que la radio et la télévision restent les supports les plus efficaces pour mener des campagnes d'information et de communication sociale en matière de santé reproductive, de planification familiale, de sécurité routière et de protection de l'environnement.

De plus toute stratégie IEC doit accorder une grande importance à la communication interpersonnelle et à l'amélioration des compétences des intervenants sur le terrain. En fait, ce moyen interactif a une large audience, facilement accepté et il est relativement moins coûteux.

Résumé

De prime abord, on a essayé de préciser les effets positifs que pourrait avoir la variable «*Education*» sur la qualité de vie de la population.

Ainsi, on a mis l'accent sur les interactions entre l'Education, d'une part et, la santé reproductive, l'exode rural, l'activité et l'environnement, d'autre part.

En effet, les comportements des individus vis-à-vis de la reproduction et la morbidité, la production et la consommation ainsi que la mobilité sociale et spatiale sont largement conditionnés par leur niveau d'instruction et partant la maîtrise de la croissance démographique, l'utilisation rationnelle des ressources et la protection de l'environnement passent nécessairement par l'éducation de la population.

Dans un 2^{ème} temps, on a souligné les efforts déployés par notre pays depuis l'indépendance en matière de la généralisation de la scolarisation. Ainsi a-t-on dressé les réalisations et les limites de la politique éducative marocaine.

Concernant les activités IEC population, le diagnostic s'est limité aux efforts déployés dans le cadre de l'Education Formelle, l'Education Non Formelle, la Santé Reproductive et l'Environnement, dont le bilan qui laisse à espérer.

Enfin et après avoir mis en veilleuse les limites de la stratégie actuelle de l'IEC population, on a plaidé pour une stratégie axée sur un message plus adapté aux populations cibles.

Références bibliographiques

- CERED, «Croissance démographique et développement du monde rural», Rabat, 1995.
- CERED, «La femme rurale au Maroc: sa place, sa condition et ses potentialités», Rabat, 1995.
- CERED, «Population et Développement», Rabat, 1997.
- CERED, «Population vulnérable: profil socio-démographique et répartition spatiale», Rabat, 1997.
- Délégation de la Commission Européenne auprès du Royaume du Maroc, «Le Maroc et l'Union Européenne», 1997.
- Direction de la Statistique «Les indicateurs sociaux 1996» Rabat.
- Direction de la Statistique; «Les caractéristiques socio-économiques et démographiques de la population: Recensement Général de la Population et de l'Habitat 1994».
- FNUAP, «Rapport d'analyse du programme et d'élaboration de la stratégie», 1996.
- Karani L., «La planification de l'éducation au Maroc et l'analyse multicritère d'aide à la décision», Mémoire de 3^{ème} cycle à l'INSEA, 1997.
- Ministère de la Santé Publique; «Enquête Panel sur la Santé et la Population, 1995».
- Ministère de la Santé Publique; «Programme National de Planification Familiale: stratégie d'information, éducation et communication en planification familiale».
- PNUD, «Rapport mondial sur le Développement Humain», 1997.

Liste des abréviations utilisées

| | |
|--------|---|
| BM | Banque Mondiale |
| CEF | Cycle de l'Enseignement Fondamental |
| CERED | Centre des Etudes et de Recherches Démographiques |
| CFI | Centre de Formation des Instituteurs |
| CFIE | Centre de Formation des Inspecteurs de l'Enseignement |
| CIPD | Conférence Internationale pour la Population et Développement |
| CPR | Centres Pédagogiques Régionaux |
| DH | Droits de l'Homme |
| EF | Enseignement Fondamental |
| EPPS | Enquête Panel sur la Population et la Santé |
| EMP | Education en Matière de Population |
| ENS | Ecole Nationale Supérieure |
| FAO | Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture |
| FNUAP | Fond des Nations Unies pour les Activités de Population |
| IEC | Information, Education et Communication |
| ISJ | Institut Supérieur de Journalisme |
| PF | Planification Familiale |
| MEDA | Méditerranée Association |
| MEN | Ministère de l'Education Nationale |
| MSP | Ministère de la Santé Publique |
| MST | Maladies Sexuellement Transmissibles |
| OMS | Organisation Mondiale de la Santé |
| PAM | Programme Alimentaire Mondial |
| PNUD | Programme des Nations Unies pour le Développement |
| ONG | Organisations Non Gouvernementales |
| RGPH | Recensement Général de la Population et l'Habitat |
| UNESCO | Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture |
| UNICEF | Fond des Nations Unies pour l'Enfance |
| USAID | Agence Américaine pour le Développement International |